Procès-verbal du Conseil d'administration
Séance du 28 septembre 2026

La séance est ouverte à 18 h 03.

Le quorum étant atteint, dix-sept membres sont présents, tous disposent du droit de vote.

1) **désignation du secrétaire de séance**

Madame Morin membre de droit est désignée secrétaire de la séance.

2) adoption du compte-rendu du conseil d'administration du 30 juin 2026.

Arrivée de Madame Goury- Bertrand à 18h07, le nombre de votants passe à 18.

Concernant le compte-rendu du conseil d'administration, madame Millet représentante des personnes d'éducation et d'enseignement précise qu'il y a une erreur dans la date : 2025 au lieu de 2026 pour la convention d'occupation précaire
Elle précise également une erreur quant au nombre de voix pour l'adoption du PV du CA du 12 mars 2026 : il convient de corriger 17 votants, un abstention et 16 pour au lieu de 17 pour.

Le compte-rendu est mis au vote :

Vote n°1 18 VOTANTS 18 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

le compte rendu est adopté à l'unanimité.

3) bilan de la rentrée 2026.

Madame Doucet, Principale, commente les différents éléments (bilan de la rentrée) qui ont été envoyés au moment du conseil d'administration.

- Les effectifs

Le collège compte 439 élèves.

Concernant l'orientation 5 élèves ont été maintenu en classe de 3e et un élève sans solution malgré un redoublement a été dirigé vers la mission locale.

- Les résultats aux examens

Madame Doucet annonce 100 % de réussite au DNB professionnel puisqu'une seule élève s'était présentée mais elle a décroché le diplôme avec la mention très bien. Pour le DNB général 74,7% des élèves(65 élèves) ont réussi ce que représente une baisse de 10 points par rapport à l'année dernière, Madame Doucet explique que d'autres établissements ont connu une baisse mais elle est bien plus conséquente dans l'établissement.
Parmi les 22 ayant échoué, Madame Doucet repère 5 élèves décrocheurs absentéistes malgré le suivi par le collège, un élève ne s'est pas présenté pour raison de santé. Il est important de noter que beaucoup d'échecs sont liés à des résultats fragiles dans le cadre du contrôle continu. Enfin, certains

élèves ont arrêté de travailler avant l'examen et n'ont pas profité des dispositifs de fin d'année en restant chez eux pour réviser dans un contexte de canicule.
Les élèves qui ont travaillé toute l'année pour décrocher une orientation de leur choix ont obtenu leur brevet il convient donc de faire un lien entre travailler toute l'année pour son orientation permet de décrocher le DNB.

Le personnel

Trois enseignants sont en arrêt maladies, leurs suppléances sont assurées.
Un seul poste n'est pas pourvu à ce jour il s'agit d'un BMP de sciences physiques pour 7,5 heures.
L'impact concerne le niveau 4ème.

Les travaux de rénovation énergétique

Ils ont bien avancé lors de l'été. Madame Bardaud, secrétaire générale est restée sur place durant toutes les vacances afin de veiller à ce que tout se passe bien. Madame Doucet salue son engagement et la remercie. Il est précisé que le chauffage (nouvelle chaudière) sera fonctionnel dès fin octobre.

4) ventilation des indemnités pour mission particulière.

Madame Doucet revient sur les moyens alloués et explique les choix de ventilation des IMP et des pactes présentés au conseil pédagogique.

La DHG prévoir 4,75 IMP réparties comme suit :
Référents numériques : 3 IMP
Référent culture : 0,5 IMP
Coordonnateur technologie : 0,25
Coordonnateur EPS : 1 IMP

En complément il sera demandé la transformation de 2 HSA pour le référent décrochage scolaire (0,5 IMPS), la coordination Classe Défense (1 IMP) et les référents pHare (0,5 IMP)

Le collège a également été doté de 5 pactes : 3 sont consacrés à Devoirs faits (6eme) et 2 aux RCD (remplacements courte durée)

La proposition est mise au vote :

Vote n°2 18 VOTANTS 17 POUR 0 CONTRE 1 ABSTENTION

Concernant le dispositif Aide personnalisée, pour les classes de 5e 4e et 3e il est financé par des HSE. Les inscriptions se font sur la base du volontariat. Les créneaux sont déjà inscrits à l'emploi du temps.

5) convention concernant les séquences d'observation en milieu professionnel

Le stage de découverte en 3e aura lieu du 14 au 18 décembre 2026. La convention identique à celle de l'année dernière (et adoptée en CA). Les documents ont été distribués aux élèves.

6) élection des représentants dans les différentes instances.

Les élections se tiendront le 8 octobre pour les personnels et les élèves. Les élections des représentants des parents d'élèves les élections auront lieu grâce à l'application Pronote pendant 5 jours du 5 au 9 octobre.

7) affaires financières.

Madame Bardaud, secrétaire générale, informe les membres du conseil d'administration que depuis le 1er septembre un nouvel agent comptable est en fonction.
Elle explique qu'il est devenu difficile voire déconseillé d'encaisser des chèques et des espèces d'où le fait qu'il faille privilégier les paiements en carte bancaire ou en payfip.
L'encaissement des chèques ne sera pas interdit mais il sera seulement possible de les déposer une fois par mois en banque et la possibilité d'encaisser uniquement deux fois par mois des espèces tout en ayant pas plus de 1000 € en coffre-fort. Ces différentes conditions incitent donc à passer au paiement de carte bancaire ou payfip. Cependant il y aura des frais qui convient de voter.

Vote n°3 18 VOTANTS 18 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

8) questions diverses

Aucune question n'a été posée toutefois Madame Doucet répond à un message de M Lequeux. Il est prévu que le conseil de classe se déroule alternativement le lundi, le mardi et le jeudi tout en tenant compte des impératifs des élus de la Communauté de communes et du Conseil départementale, du calendrier du second collège de la Communauté de communes (Pont de Veyle).

L'ensemble de l'ordre du jour ayant été épuisé, le conseil d'administration est clos par la cheffe d'établissement à 19h10.